



Karine Boulanger (dir.)

LOUIS GRODECKI ET LE VITRAIL

Éditions du Centre André-Chastel

RECENSER LES VITRAUX ANCIENS DE LA FRANCE

DU PLAN IDÉAL AUX VOLUMES PUBLIÉS

Françoise Gatouillat

DOI: 10.62806/JSTE7911

Date de mise en ligne : 12/02/2024

URL: https://www.centrechastel.sorbonne-universite.fr/louis-grodecki-et-le-vitrail

Licence: <u>CC BY-NC-ND</u>

Pour citer cet article

Françoise Gatouillat, «Recenser les vitraux anciens de la France: du plan idéal aux volumes publiés » in Karine Boulanger (dir.), Louis Grodecki et le vitrail, Actes de la journée d'études du 22 novembre 2019, Paris, C2RMF, Musée du Louvre, Paris, Éditions du Centre André-Chastel, 2024, p. 76-83.

Recenser les vitraux anciens de la France

du plan idéal aux volumes publiés

Françoise Gatouillat

Genèse d'une entreprise

«Il faudrait avoir sans cesse sous les yeux, dans un corpus bien fait, tous les vitraux de France, et ce corpus n'existe pas », déplorait Émile Mâle en 19061. Renvoyant à ces lignes, Lucien Bégule écrivait peu après : « C'est avec une longue suite de monographies locales et d'inventaires régionaux gu'il faudra constituer l'inventaire général des vitraux de France, à l'aide d'un vaste recueil d'images². » La question était à l'ordre du jour puisque, en 1908, l'inspecteur général des monuments historiques Lucien Magne confiait une telle mission à Émile Rayon, conservateur du musée de Melun. Après avoir exploré neuf départements pour en relever les verrières anciennes, ce dernier remit de 1909 à 1932 au sous-secrétariat aux Beaux-Arts les recueils de planches manuscrites illustrées de schémas qu'il s'efforçait de constituer « dans la limite des crédits alloués » [fig. 1]3. L'idée n'était donc pas nouvelle en France lorsque, au septième colloque international du Corpus Vitrearum réuni en octobre 1970 à Florence, les comités des pays les plus riches en vitraux anciens proposèrent d'en dresser un inventaire rapide en parallèle des monographies qu'ils avaient programmées. L'année suivante, comme « subsistaient [...] des espaces de liberté, d'initiative et de "bricolages" administratifs autorisant sur ses marges de nombreuses innovations »4, les directeurs du Corpus français Louis Grodecki et Jean Taralon obtinrent de la direction de l'Architecture du ministère des Affaires culturelles qu'elle engage une telle opération. Fin 1971, puis en 1972, étaient successivement recrutées pour procéder à ce travail quatre vacataires, étudiantes de Grodecki spécialisées par leurs mémoires de maîtrise⁵. L'objectif était certes d'évaluer l'ampleur du « patrimoine vitrail » en amont des travaux du Corpus afin d'orienter le choix des études fondamentales qu'il conviendrait de publier, mais surtout de mettre en œuvre un projet de Jean Verrier, inspecteur général, dont

Émile Mâle, « La peinture sur verre en France », dans André Michel (dir.), Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, Paris, Armand Colin, 1905-1908, t. II, Formation, expansion et évolution de l'art gothique, 1^{re} partie, 1906, p. 372.

² Lucien Bégule, Les Vitraux du Moyen Âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise et spécialement dans l'ancien diocèse de Lyon, Lyon, A. Rey et Cie, 1911, p. 243.

Dossiers Seine-et-Marne, Oise, Orne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Sarthe, Vienne, Côtes-du-Nord et Finistère, consultables à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), Charenton-le-Pont.

⁴ Florence Descamps évoque ainsi les débuts du Centre de recherche de l'histoire de l'architecture moderne (CRHAM) et la préhistoire de l'Inventaire général dans Dominique Hervier et Eva Renzulli, *André Chastel, portrait d'un historien d'art (1912-1990). De sources en témoignages*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/La Documentation française, 2020, p. 17.

Anne Granboulan puis Laurence de Finance, Martine Callias Bey et Véronique Chaussé (David). Le ministère de la Culture ayant veillé à maintenir les effectifs au fil du temps, l'auteur de ces lignes a rejoint l'équipe en 1975 avant Michel Hérold en 1991, et la nomination d'Élisabeth Pillet a pallié les premiers départs en retraite.

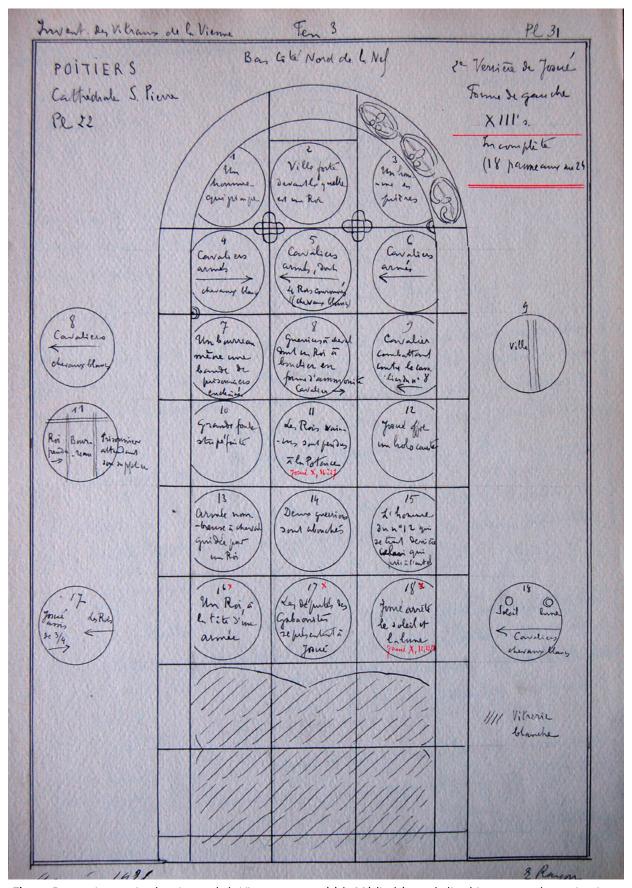


Fig. 1 : Rayon, *Inventaire des vitraux de la Vienne*, conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : Poitiers, cathédrale, vitrail de Josué, baie 117a

Jean Taralon avait repris le flambeau en 1957 : constituer un instrument documentaire destiné à favoriser la conservation des vitraux anciens, mis à la disposition des architectes en chef et des inspecteurs des monuments historiques chargés des restaurations.

Basée dans la bibliothèque de la direction de l'Architecture, rue de Valois, aux bons soins de sa directrice Françoise Bercé, l'équipe avait pour tâche d'établir, département par département et région par région, le catalogue de toutes les œuvres du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime, petites et grandes sans hiérarchie, sous la forme d'un fichier manuel consultable au bureau de la Documentation des objets mobiliers qu'abritaient les mêmes locaux⁶. Le suivi des travaux était assuré par Françoise Perrot, chercheur au CNRS, parant l'entreprise de la triple caution scientifique Université/CNRS/ministère. La méthode arrêtée par les fondateurs consistait à partir des listes des vitraux classés monuments historiques pour procéder aux dépouillements documentaires et bibliographiques susceptibles d'informer leur histoire et celle de leur cadre architectural, avant de se rendre sur le terrain pour « vérifier les données », décrire chacune des verrières et en apprécier

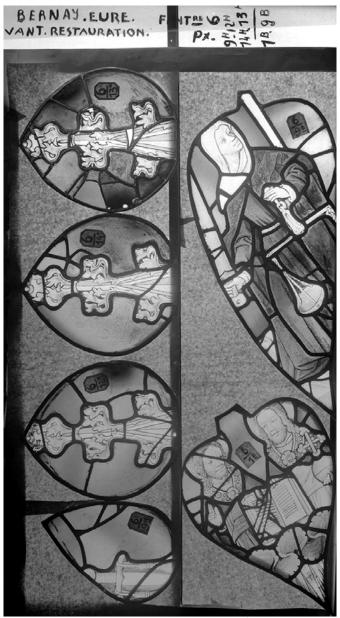


Fig. 2 : Vitrail de Notre-Dame-de-la-Couture à Bernay (baie 9), clichés pris avant restauration, vers 1939-1945 Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

⁶ Fichier maintenant conservé à la MAP à Charenton-le-Pont.

l'état – ou enregistrer leur disparition. Parmi les normes imposées par Grodecki pour l'opération, le système de numérotation des fenêtres, distinct de celui préconisé par le Corpus à l'origine, devait se généraliser dans les services patrimoniaux suite à l'ultime réunion tenue en sa présence au ministère, en février 1982. Aux œuvres étudiées dans les édifices religieux s'ajoutaient – sans système, il faut bien l'avouer – les vitraux appartenant à des collections publiques à l'exclusion de ceux des musées parisiens, à l'époque réservés à une monographie du Corpus⁷. Étaient en outre retenus « à titre d'exemples » quelques ensembles du XIX^e siècle, effet du regard pionnier de Jean Taralon sur une production alors peu considérée. Ce champ d'étude pratiquement vierge a généré la mise en œuvre d'un très empirique répertoire des peintres-verriers modernes, nourri au fil des campagnes de terrain et à l'aide de publications telles que les catalogues des Expositions universelles. La première diffusion de ces données en 1986 dans la Revue de l'art⁸ fut relayée ultérieurement par l'informatique – ministère de la Culture, Base Auteurs –, base actuellement en cours de révision en vue d'une remise en ligne complétée. Objet d'un autre fichier constitué collectivement en 1975, le récolement complet et la vérification de l'état matériel des dizaines de milliers de clichés de vitraux des Archives photographiques du ministère (alors conservés rue de Valois [fig. 2], se sont avérés nécessaires pour valider leurs cotes reportées, avec les ressources des agences privées, sur les fiches individuelles des verrières de chaque édifice – que l'équipe était priée de dactylographier et d'orner des médiocres photographies argentiques qu'elle avait prises in situ [fig. 3].

Du fichier papier aux publications

C'est en 1976, lors de l'édition de son premier volume d'Études consacré aux vitraux de Saint-Denis, que Louis Grodecki songea à convertir le modeste fichier interne au service des Monuments historiques en publication inaugurant une seconde série complémentaire de la collection française du Corpus Vitrearum, formule ensuite développée par d'autres comités, notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Le plan qu'il avait conçu entendait couvrir le territoire national « par cinq volumes achevés en une quinzaine d'années »9, le dernier comprenant, à la suite des notices des régions méridionales, un index cumulatif et les addenda. Les Éditions du CNRS en adoptèrent le principe et, au printemps 1978, paraissait aux normes de la collection internationale Les Vitraux de Paris, de la région parisienne, de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, premier volume du Recensement, jalonné de synthèses rédigées par Louis Grodecki et Françoise Perrot. Si cet ouvrage est un prototype imparfait, peu exhaustif et chichement illustré, il parut à point nommé pour sauver l'entreprise quand le remaniement des instances administratives menaçait les emplois précaires dont bénéficiait l'équipe¹⁰ : fort de cette publication, Louis Grodecki fut autorisé à négocier avec André Chastel son rattachement à la sous-direction de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, rappelant que, dès 1965, ils avaient envisagé d'inscrire les missions du Corpus Vitrearum français dans celles de l'institution créée l'année précédente¹¹. Accepté en haut lieu, le transfert d'affectation des guatre « chargées d'études » qui prit effet le 1er janvier 1979 allait induire une nouvelle dynamique.

⁷ Ont ainsi été recensés les vitraux des musées de Provins, d'Amiens, de Saint-Omer, d'Orléans, de Bourges, de Tours, d'Angers ou de Dreux et leurs réserves ; d'autres qui se sont depuis avérés en conserver manquent, par exemple le musée de Compiègne et le musée Dobrée de Nantes.

^{8 «} Enquête sur les peintres-verriers du XIX° siècle ayant travaillé en France », Revue de l'art, n° 72, 1986, p. 67-90.

⁹ Louis Grodecki, « Dix ans d'activité du Corpus Vitrearum », Revue de l'art, nº 51, 1981, p. 23-30 (à la p. 27).

¹⁰ Créée le 13 octobre 1978, la direction du Patrimoine reprenait une part des attributions de l'ancienne direction de l'Architecture (Jean-Pierre Bady, *Les Monuments historiques en France*, Paris, PUF, 1985, p. 97).

L. Grodecki, *Correspondance choisie* 1933-1982, édition critique dirigée par Arnaud Timbert, Paris, IHNA, 2020, lettre 819 (p. 1003), lettre 855 (p. 1040); Paris, Centre André-Chastel, CAC_Fonds-Grodecki_vitrail_1, lettre de Jean Taralon, 2 sept. 1966.

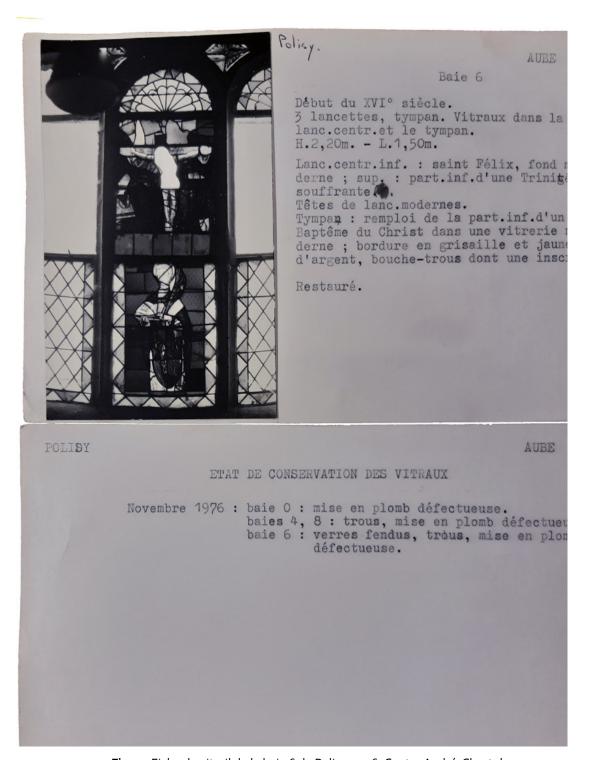


Fig. 3 : Fiche du vitrail de la baie 6 de Polisy, 1976, Centre André-Chastel

La première tâche assignée à l'équipe du Recensement dans son nouveau cadre fut d'engager la publication des vitraux du Centre et des Pays de la Loire mis en fiches en 1974-1975, non sans compléter la collecte par l'étude d'objets non classés signalés par les commissions de l'Inventaire des régions concernées. Avec l'apport non négligeable de leur documentation photographique, le deuxième volume du Recensement, Les Vitraux du Centre et des Pays de la Loire, fut publié en 1981, Louis Grodecki et Françoise Perrot signant les introductions de l'ouvrage placé sous la codirection des fondateurs, d'Anne Prache pour l'Université, et pour l'Inventaire, de Nicole Blondel, responsable de l'équipe désormais dénommée « cellule vitrail ».

Parce que la démarche topographique de l'Inventaire général assignait à ses chercheurs des compétences généralistes, Chastel craignait qu'ils soient peu favorables à l'accueil de la thématique mais les commissions régionales l'ont aussitôt adoptée, trouvant le moyen d'en tirer parti. Marc Pabois, responsable de celle de Rhône-Alpes, a montré l'exemple en 1980, obtenant de son établissement public régional d'importants crédits pour attirer l'opération. Grodecki manifesta ses réticences devant la perspective de bouleverser le programme préexistant (le troisième volume devait être consacré à la Champagne, étudiée en 1976-1977, à la Lorraine, où les campagnes de terrain avaient été amorcées en 1978, et à l'Alsace), avant de convenir qu'une telle manne était inespérée. En effet, Véronique David put mener l'enquête en Rhône-Alpes avec une logistique sans rapport avec l'artisanat des origines – assistance d'un photographe professionnel engagé spécialement pour assurer une couverture exhaustive, véhicule de service, échafaudage, prise en charge de la saisie des textes – et en bénéficiant de l'émulation des réseaux de la commission. Fin 1982, les résultats étaient valorisés localement par une exposition et son catalogue¹², première des actions de diffusion des connaissances ensuite multipliées en parallèle du Recensement expositions itinérantes et publications dans les collections de l'Inventaire¹³, stages de formation organisés à partir de 1983 à l'adresse des chercheurs de l'Inventaire et autres acteurs patrimoniaux, tables rondes, etc. La « cellule vitrail » étant également déployée depuis 1981 en Bourgogne et en Franche-Comté avec des moyens équivalents grâce à ses partenaires régionaux, le volume III intitulé Les Vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes parut en 1986 sous la direction de Jean Taralon, d'Anne Prache et de Nicole Blondel, les auteurs des notices rédigeant désormais euxmêmes les synthèses introductives. La même année, pour encadrer les programmes thématiques entre-temps développés au sein de l'Inventaire général, était créé le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français (UMR 22 CNRS/Culture) dirigé par le professeur Claude Mignot, qui poussa l'équipe à poursuivre son cursus universitaire afin d'accroître sa représentativité. Ce laboratoire qui a fusionné en 2004 avec l'UMR 8597 CNRS/Sorbonne pour former l'UMR 8150 du Centre André-Chastel dirigée alors par Dany Sandron, est devenu le port d'attache de l'équipe du Recensement en janvier 2005.

L'engagement des services régionaux de l'Inventaire s'est poursuivi sans relâche pour faciliter la préparation des volumes suivants, par-delà la délégation par l'État des opérations d'inventaire aux régions en vertu de la loi du 13 août 2004. Du fait de l'inégale densité des œuvres qui, selon les régions, ont mobilisé l'équipe en tout ou partie, les ouvrages de la collection du Recensement ont paru à intervalles irréguliers. Aux volumes IV (Champagne-Ardenne, 1992), V (Lorraine et Alsace, 1994), VI (Haute-Normandie, 2001), VII (Bretagne, 2005), VIII (Basse-Normandie, 2008), IX (Auvergne et Limousin, 2011) s'ajoutent depuis peu les deux derniers, X (Poitou-Charentes et Aquitaine, 2021) et XI (Occitanie et Provence-Côte d'Azur, 2020). Avec la collaboration ponctuelle d'autres spécialistes¹⁴ et l'entière prise en charge du volume le plus récent par l'une d'elles, l'inventaire méthodique le plus exhaustif possible des vitraux français antérieurs à la Révolution promu en 1971 par Louis Grodecki est maintenant accompli, publié sur plus de quatre décennies en doublant le nombre des livres que lui-même prévoyait en 1976. L'événement vient d'être salué par un numéro spécial de la *Revue de l'art*¹⁵.

¹² Véronique Chaussé et Marc Pabois, *Objectif Vitrail, Rhône-Alpes.*, cat. exp., Lyon, palais Saint-Jean, 10 déc.1982-30 janv. 1983, Lyon, ministère de la Culture/Inventaire général Rhône-Alpes, 1982 (110 p.). Voir aussi Jérôme Bellet, « Le recensement du vitrail ancien, et "spécialement" en Rhône-Alpes », Les Carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine culturel – Région Auvergne Rhône-Alpes [en ligne] 26 juin 2016 : https://inventaire-rra.hypotheses.org/3837 [29/01/2022].

¹³ Collections « Images du patrimoine », « Cahiers du patrimoine » et « Itinéraires du patrimoine ».

Claudine Lautier (vol. II – cathédrale et Saint-Père de Chartres ; vol. IV – Saint-Urbain de Troyes), Karine Boulanger et Jean-François Luneau (vol. IX) voir bibliographie en annexe.

¹⁵ Revue de l'art, n° 214, 2021-4, numéro confié à Michel Hérold, qui y commente l'opération (« Étudier, conserver, faire connaître. L'achèvement d'une grande entreprise : le Recensement des vitraux anciens de la France », p. 10-14).

Bilan et perspectives

L'ensemble des vitraux anciens est devenu accessible par ces publications, fruit d'une démarche collective, qui visent à offrir, sur un patrimoine d'une grande hétérogénéité et largement inédit, une documentation précise, propre à développer les connaissances et à susciter des recherches plus approfondies¹⁶. Si l'ambition des débuts se limitait à quantifier ce patrimoine en s'appuyant sur la compilation de l'érudition antérieure, elle ne pouvait que s'accroître au fil de l'expérience. Sans déroger aux principes édictés initialement, la méthode s'est progressivement affinée pour caractériser les objets d'étude et pour les replacer dans un contexte susceptible de leur donner sens¹⁷. La pratique du terrain a permis aux membres de l'équipe d'acquérir une certaine expertise en matière d'authenticité, confortée par la fréquentation régulière des ateliers de restauration et par les liens tissés avec le pôle Vitrail du Laboratoire de recherche des monuments historiques. À la faveur des échanges avec la communauté scientifique, la grille des questions posées au cours des enquêtes s'est peu à peu ouverte à de nouveaux champs d'investigation, rejoignant les préoccupations d'autres domaines de la recherche. Le regard critique qui accompagne plus systématiquement la démarche archéologique a permis d'émettre des jugements techniques et stylistiques, de détecter des liens entre certaines œuvres ou de proposer des rapprochements. L'interprétation des ressources documentaires – audace théoriquement exclue de la mission initiale! – a aidé à démonter des fables admises sur la foi de chronogrammes peu pertinents ou de prétendues signatures. D'anciennes datations sont ainsi révisées, des attributions rejetées ou remplacées, gains sensibles dans les résultats livrés à partir du troisième volume, et ultérieurement accrus par la prise en compte de fonds d'archives quasiment négligés avant les années 1990. La bibliographie, d'abord énoncée en tête des notices selon le schéma issu du fichier primitif, conclut chacune d'entre elles à compter du sixième volume, signe d'une hiérarchie renversée quant à l'historiographie qui quide l'analyse des œuvres. Ce Recensement, voué à mesurer l'ampleur du domaine de la peinture sur verre et à en constater l'exceptionnelle fécondité, est d'autant plus fertile qu'il a été réalisé sur le long terme, « en centrale » et par une équipe pérenne : sans la mémoire accumulée au fil de l'avancement des travaux, l'identification de vitraux originaires de la cathédrale de Milan en Morbihan et dans le Calvados¹⁸, ou de panneaux normands exilés en Corrèze¹⁹ eût vraisemblablement échappé. Les multiples questions abordées dans cet inventaire, inépuisable matière à réflexion, se prêtent certes inlassablement à des réévaluations : il n'est pas rare que la reprise d'un dossier et un retour sur le terrain autorisent des conclusions qui diffèrent des diagnostics formulés par le passé. Mais Élisabeth Pillet renouvelle l'enquête parisienne, promptement promise à une publication numérique, avant que d'autres palimpsestes remplacent les données enregistrées voici près d'un demi-siècle, pour les actualiser et pour compléter la collecte – car la liste des addenda qu'avait prévue Louis Grodecki dès l'origine ne sera assurément pas inutile.

¹⁶ En témoignent notamment les volumes de la série « Études » du Corpus Vitrearum dus à Danielle Minois, Laurence Riviale et Caroline Blondeau.

¹⁷ Voir Françoise Gatouillat, Michel Hérold et Véronique David, « Des vitraux par milliers... Bilan d'un inventaire : le recensement des vitraux anciens de la France », In Situ - Revue des patrimoines [en ligne], 2005/6 : https://journals.openedition.org/insitu/8884 [19/01/2022]

¹⁸ F. Gatouillat et M. Hérold, *Les Vitraux de Bretagne*, Rennes, PUR, « CV France, Recensement des vitraux anciens, vol. VII », 2005, p. 94. Martine Callias Bey et Véronique David, *Les Vitraux de Basse-Normandie*, Rennes, PUR, « CV France, Recensement des vitraux anciens, vol. VIII », 2006, p. 80.

F. Gatouillat et M. Hérold, Karine Boulanger et Jean-François Luneau collab., Les Vitraux d'Auvergne et du Limousin, Rennes, PUR, « CV France, Recensement des vitraux anciens, vol. IX », 2011, p. 236-237.

- Annexe : Corpus Vitrearum France, série « Recensement des vitraux anciens de la France », liste chronologique des publications
- I. Les Vitraux de Paris, de la région parisienne, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, Paris, Éditions du CNRS, 1978.
 - II. Les Vitraux du Centre et des Pays de la Loire, Paris, Éditions du CNRS, 1981.
 - III. Les Vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, Paris, Éditions du CNRS, 1986.
- IV. Martine Callias Bey, Véronique Chaussé et Laurence de Finance, Les Vitraux de Champagne-Ardenne, Paris, Éditions du CNRS, 1992.
- V. Michel Hérold et Françoise Gatouillat, Les Vitraux de Lorraine et d'Alsace, Paris, CNRS Éditions/Inventaire général, 1994.
- **VI.** Martine Callias Bey, Véronique Chaussé, Françoise Gatouillat et Michel Hérold, *Les Vitraux de Haute-Normandie*, Paris, CNRS Éditions/Monum, Éditions du Patrimoine, 2001.
 - VII. Françoise Gatouillat et Michel Hérold, Les Vitraux de Bretagne, Rennes, PUR, 2005.
- VIII. Martine Callias Bey et Véronique David, Les Vitraux de Basse-Normandie, Rennes, PUR, 2006.
- **IX.** Françoise Gatouillat et Michel Hérold, avec la collaboration de Karine Boulanger et de Jean-François Luneau, *Les Vitraux d'Auvergne et du Limousin*, Rennes, PUR, 2011.
- **XI.** Michel Hérold (dir.), Françoise Gatouillat, avec la collaboration de Jean-Pierre Blin et de Véronique David, Les Vitraux d'Occitanie et de Provence-Côte d'Azur, Rennes, PUR, 2020.
- X. Karine Boulanger, avec la collaboration d'Élisabeth Pillet, Les Vitraux de Poitou-Charentes et d'Aquitaine, Rennes, PUR, 2021.